Zeitschrift: (Der) Schweizer Geograph = (Le) géographe suisse

Band: 6 (1929)

Heft: 5

Nachruf: Emil Chaix

Autor: Pittard, E.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DER SCHWEIZER GEOGRAPH LE GÉOGRAPHE SUISSE

ZEITSCHRIFT DES VEREINS SCHWEIZ. GEOGRAPHIELEHRER, DER GEOGRAPHISCHEN GESELLSCHAFT VON BERN UND DER GEOGRAPHISCH-ETHNOGRAPHISCHEN GESELLSCHAFT VON ZÜRICH

REDAKTION: PROF. DR FRITZ NUSSBAUM, HOFWIL bei BERN

Verlag: Kümmerly & Frey, Geographischer Kartenverlag, Bern Abonnement, jährlich 10 Hefte, Fr. 5.—.

Emile Chaix †.

La ville et l'Université de Genève viennent de faire une perte cruelle : le professeur Emile Chaix, après une longue maladie, s'est éteint, entouré de sa famille, enveloppé de l'affection de ses amis, de ses élèves, de ses collègues.

Né en 1855, fils du professeur Paul Chaix, dont l'empreinte intellectuelle sur les générations précédentes a été considérable, Emile Chaix avait fait ses études au Collège, au Gymnase, à l'Université, à l'Ecole polytechnique de Zurich. Il passa quelques années en Russie, y poursuivant une carrière de pédagogue, puis en Serbie, où il devint secrétaire de la légation de Suisse de Belgrade. Au cours de cette période, il commença la série de ses longs voyages. Ce furent d'abord diverses régions de la Russie, ensuite de la Serbie, la Bosnie, la Dalmatie, la Carniole qui, le mettant en contact étroit avec les phénomènes naturels de ces pays tourmentés, le conduisirent à devenir un spécialiste de la géographie physique, le maître que nous avons si universellement respecté.

Revenu à Genève, il entra dans l'enseignement privé, puis dans l'enseignement public, auquel il rendit d'inestimables services.

Pendant bien des années, Emile Chaix enseigna la géographie générale et la géographie physique au Collège, à l'Ecole supérieure des jeunes filles et à l'Ecole de commerce. En 1907, il inscrivit au programme de l'Université un cours de privat-docent. Pendant une dizaine d'années, il remplaça le professeur W. Rosier, appelé à la charge de conseiller d'Etat. J'ai vu, à ce moment, de quelle estime profonde, de quelle respectueuse affection l'entouraient ses étudiants. Aussi, lorsque M. Rosier rentra dans les

rangs universitaires, la Faculté des sciences fut heureuse de s'attacher Emile Chaix. Le 27 décembre 1918, il était nommé professeur ordinaire de géographie physique.

Parmi ses premiers importants travaux, Emile Chaix avait étudié — sur place, pendant de longs mois — les conditions volcanologiques de l'Italie. On sait qu'il dressa une admirable carte de l'Etna — toujours consultée. Avec son fils, il fit un voyage en Algérie et dans le Sahara septentrional. Ils se rendirent plus tard aux Etats-Unis, au Canada, à Terre-Neuve. Et chaque retour était pour lui l'occasion de conférences, car il était pédagogue dans l'âme, et chaque fois aussi, comme il convient, son cours universitaire s'enrichissait de ces expériences multipres, — dont il ne faut pas mesurer l'étendue aux savants.

Parmi ses publications, il faut citer ici, à côté de la carte volcanologique de l'Etna (mise à jour en 1902) dont il a été question, ses importantes études sur l'érosion. D'abord ses contributions à l'étude des lapiés : I. la topographie de désert de Platé, paru en 1895; II. le Silbern (canton de Schwytz), paru en 1905; III. les lapiés étudiés en Carniole et au Steinernes Meer (avec 26 planches), paru en 1907 (avec la collaboration de son fils, M. André Chaix); puis ses recherches sur l'érosion côtière des îles normandes de la Manche (1896); sur l'action de la Valserine au pont des Oulles (1903), etc. Il a fait paraître des Notes d'analyses géographiques et, en collaboration avec M. Rosier, ce Manuel de géographie physique, œuvre didactique importante à laquelle il avait consacré une grosse part de ses forces.

Ainsi, par ses recherches originales, par ses publications, par la préparation de ses cours, par les travaux pratiques qu'il effectuait sur le terrain, avec ses étudiants, par l'entraînement qu'il donnait à ses élèves, Emile Chaix fut un universitaire dans toute l'acception du terme.

Emile Chaix avait fait partie, naturellement — comme son père, comme son fils — quelle belle dynastie de géographes! — de la Société de géographie de Genève. Il en était l'un des plus anciens membres et l'un des plus écoutés. A plusieurs reprises, il présida aux destinées de cette association. Là aussi, il était un conférencier très aprécié pour la sûreté de sa science, ses dons pédagogiques, une certaine bonhomie que lui seul pouvait exprimer, et qui rendait accessibles à tous, les sujets d'apparence les plus rébarbatifs.

La réputation d'Emile Chaix avait passé nos frontières et l'étranger lui marqua, à diverses fois, l'estime qu'il avait pour

ses travaux. C'est ainsi qu'il fut nommé membre honoraire de l'Académie de Catane, membre correspondant de l'American Geographical Society de New-York, etc.

Mais, ce qu'il faut surtout dire, sur quoi il faut surtout appuyer, c'est la valeur morale, c'est la valeur humaine, de celui qui nous a quitté. A quoi servent les dons scientifiques les plus riches, si nous ne les auréolons pas de quelque chose de plus noble que l'expression intellectuelle? Emile Chaix fut un professeur dont les plus hauts peuvent chercher l'exemple. Il était un homme de vertu au sens antique, au sens qu'Aristote donnait à ce mot et qui est l'habitude du bien. Et si l'affection dont il était entouré a été si unanime, c'est parce qu'il avait mis, dès l'abord, et pour toujours, dans son idéal de vie, un souci constant de la grandeur du devoir.

Emile Chaix était d'une complaisance à toute épreuve. Généreux de son temps et de son savoir, il les donnait avec une incomparable largesse. Aucun collègue, aucun conférencier, aucun étudiant, en quête d'un renseignement difficile à atteindre ne trouvait chez lui porte close. Qui dira le nombre de ceux qu'il a obligés, qu'il a assistés de ses conseils, éclairés de ses conseils, documentés sans réserve!

Cet homme modeste avait reçu des dieux l'apanage de la véritable aristocratie qui est la simplicité.

Fraîcheur d'âme, science, souci de la vérité, scrupules, honnêteté civique, travail, bonne volonté, fidélité au devoir, sagesse, sérénité. La carrière du bon ouvrier qui n'est plus se présente à nos yeux marquée, comme aucune autre, du sceau de l'unité.

Tel était celui dont nous pleurons le départ, celui dont nous garderons, comme un modèle, le très vivant souvenir.

Daprès E. PITTARD. (Journal de Genève du 15 mai 1929.)

Wirtschaftliche Nutzung und Nutzgebiete der Wasserkräfte.

Von Dr. H. Krucker, St. Gallen.

III.

Vor einer mehr der privaten Willkürlichkeit preisgegebenen Nutzung der Wasserkräfte ist man heute in allen wirtschaftlich denkenden Ländern übergegangen zu einer gesetzlich geordneten Pflege und Bewirtschaftung der Gewässer. Diese erstreckt sich